

19H DE SERVICE SANS REPOS ! Jusqu'où faudra-t-il aller ?

Le 16 septembre 2026, de 11h00 à 06h00 le lendemain, une équipe de l'ERIS 13 a enchaîné les missions sans pause ni repos. Une situation inacceptable qui met en jeu la sécurité des agents.



UNE CHRONOLOGIE QUI PARLE D'ELLE-MÊME

- 11 h : rendez-vous à la base.
- 13 h : départ en mission à Arles.
- 15 h 30 : fin de mission à Arles. Dans la foulée, départ pour un transfert de détenu de Tarascon vers Aix.
- 19 h : retour à la base.
- 21 h : nouveau départ en mission à Arles, Marseille et Aix.
- 6 h le lendemain : fin de service.

Bilan : environ 19 heures de service, sans pause ni repos !

LA FATIGUE NE S'ARRÊTE PAS SUR UN ORDRE !

Les missions des ERIS exigent vigilance, maîtrise et réactivité. L'accumulation de fatigue compromet les conditions dans lesquelles les agents doivent intervenir. La fatigue accumulée au fil des missions réduit la vigilance, ralentit les réflexes et compromet la précision des gestes professionnels. Lors d'une intervention physique, elle met en danger les agents, leurs collègues et les personnes prises en charge. Ce danger se prolonge sur la route, à chaque

déplacement pour rejoindre une mission ou en revenir. Et lorsque le service s'achève au bout de la nuit, après 19 heures de mobilisation, les agents doivent encore prendre le chemin de leur domicile, pour retrouver leur famille avec toute la fatigue accumulée. **Le professionnalisme et l'engagement des personnels ne peuvent pas servir à justifier leur épuisement.**

N'aurait-il pas été plus judicieux de prévoir deux équipes distinctes : l'une pour l'après-midi et l'autre pour la nuit ?

LE BUREAU LOCAL UFAP UNSa JUSTICE ERIS 13 EXIGE DES RÉPONSES ET DES MESURES CONCRÈTES !

- Une révision de l'organigramme et des créations d'emploi à l'ERIS 13 pour être en adéquation avec le nombre de missions.
- Des explications sur cet enchaînement de missions et sur l'absence de relève.
- Une organisation permettant des relèves effectives, avant que la fatigue ne compromette la sécurité.
- Des pauses et des temps de repos réellement garantis.
- La prise en compte de la fatigue dans les décisions d'engagement, y compris pour les trajets et les conditions de retour au domicile.

**IL NE FAUT PAS ATTENDRE UN ACCIDENT POUR AGIR
LES AGENTS DE L'ERIS 13 NE SONT PAS INÉPUISABLES
LEUR SÉCURITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE**

Aix-Luynes, le 18 septembre 2026

Le bureau local
UFAP UNSa Justice de l'ERIS 13